

Bois-Colombes, le 17 avril 2013

2^{ème} édition du baromètre des « Pros »

LE MORAL DES « PROS » SE DEGRADE CONCERNANT L'AVENIR DE LEUR ACTIVITE

POUR LA PREMIERE FOIS, L'ETUDE EST REGIONALISEE

La 2^{ème} édition du Baromètre des PROS réalisée par BVA/Les Echos pour Aviva France, assureur vie, épargne, retraite, santé, dommages et prévoyance, fait apparaître une détérioration du moral des « PROS », principalement liée à l'impact de la crise économique sur leur activité et à l'évolution de la fiscalité.

- **Le pessimisme des « Pros » concernant l'avenir économique de leur activité s'est accentué**

La principale source d'inquiétude évoquée par les professionnels concernant l'avenir de leur activité demeure l'impact de la crise économique pour 30% d'entre eux. Nouvel item en pleine progression : les inquiétudes liées à l'évolution de la fiscalité pour 25% des pros.

En conséquence, le pessimisme des pros concernant leur situation économique s'est dégradé (60% vs 57% octobre 2012) mais reste tout de même moins élevé que celui de l'ensemble des français qui continue à augmenter (80% vs 73% octobre 2012).

Un faible niveau de confiance particulièrement marqué en Haute Normandie et dans le Limousin (15% de Français plutôt confiants dans ces régions).

Cette dégradation est fortement corrélée à la baisse des indicateurs d'activité des professionnels (chiffres d'affaires, résultat net). En effet, 55% déclarent être en-dessous de leurs prévisions pour 2013 alors qu'ils n'étaient que 44% en octobre 2012 et ce de façon beaucoup plus marquée pour les artisans (61% vs 43%).

Sans véritable surprise, les start-up informatiques sont une majorité à estimer leur prévision d'activité en ligne avec leurs objectifs (58%).

Globalement, seules les professions libérales semblent tirer leur épingle du jeu (53%) face à des artisans qui plafonnent à 38% (les 2/3 des artisans ne pensent donc pas atteindre leurs objectifs d'activité en 2013). Il est toutefois à noter qu'au sein de ces professions libérales, les professionnels de santé, s'ils sont toujours à un niveau élevé (57%), n'en sont pas moins en pleine perte d'optimisme (-12 points perdus depuis octobre 2012).

- **La satisfaction des « PROS » à exercer leur activité et la qualité de leur image auprès du grand public ne se démentent pas**

L'exercice quotidien de leur profession satisfait toujours majoritairement les pros (70%) au même titre que l'ensemble des Français (69%); une satisfaction qui atteint même 87% pour les start-up informatiques, 84% pour les professionnels de la santé. En revanche, la satisfaction des artisans est en nette baisse 66% vs 80%.

Un niveau de satisfaction qui se reflète en Région et plus particulièrement dans les Pays de la Loire (75%) et en Rhône Alpes (73%).

Quant à leur image auprès du grand public, 74% demeurent convaincus qu'elle est bonne. Un avis plutôt bien partagés par les Français qui sont prêts à 67% à conseiller leur activité professionnelle « pro » à un jeune.

Leur connaissance des attentes de leurs clients se confirme également. En effet, les Pros estiment que la qualité de leur travail est le premier critère de satisfaction de leurs clients (69%) et la majorité des Français sont toujours d'accord à 85%. A noter que, le délai qui était en octobre 2012 la 2^{ème} attente des clients, est aujourd'hui au coude à coude avec le prix (qui devient une priorité pour 27% des clients contre 15% en octobre 2012).

- **La protection sociale toujours au cœur de la préoccupation des « PROS »**

Parmi les attentes des professionnels en matière de protection sociale, les risques en cas d'accident, d'incapacité et d'invalidité sont toujours la principale priorité des professionnels (80%).

La préparation de la retraite se maintient à la deuxième place (77%).tandis que la troisième place revient à la couverture santé (76%).

La transmission de l'activité préoccupe également les professionnels (60%) notamment les professionnels de l'industrie (38%), les cafés, Hôtels, restaurants professionnels (38%) et les entreprises de moins de dix salariés (36%).

Pour découvrir les conseils Aviva concernant la prévention des risques professionnels en matière de sécurité et de santé, consulter l'infographie <http://www.aviva.fr/assurances/conseil-assurance//risques-professionnels/infographie-risques-professionnels>

Méthodologie

Enquête réalisée par l'Institut BVA **du 18 février au 11 mars 2013** auprès d'un **échantillon de Français** interrogé par Internet et d'un **échantillon de pros**, c'est-à-dire de travailleurs indépendants et de chefs d'entreprise employant moins de 10 salariés, interrogé par téléphone.

Grand public : **6 468 individus de 18 ans et plus** ont répondu à l'enquête. La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas, appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, profession de l'interviewé et du chef de famille après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Professionnel : **1 015 travailleurs indépendants et chefs d'entreprise comptant moins de 10 salariés** ont été interrogés. La représentativité de cet échantillon est assurée par la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : secteur d'activité, taille de structure et statut juridique après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Contacts presse :

Dominique Eluau - 01 76 62 67 19 - Courriel : dominique_eluau@aviva.fr

A propos d'Aviva

Avec plus de 180 ans d'expérience en France, Aviva filiale de l'un des premiers assureurs vie et dommages en Europe, offre une gamme complète de produits à 3 millions de clients, particuliers, artisans commerçants, professions libérales et petites et moyennes entreprises. La compagnie se distingue par un modèle solide et rentable de multidistribution (agents généraux, courtiers, conseillers vie, conseillers en gestion de patrimoine UFF). Aviva France compte également des partenaires tels que l'AFER, première association d'épargnants de France, le Groupe Crédit du Nord. Aviva emploie directement plus de 4700 collaborateurs. Pour plus d'information sur Aviva France, consulter <http://www.aviva.fr/assurances/assureur-aviva/aviva-presse> et sur Twitter : @AvivaFrance